

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**
DELIBERATION n°34/2025
**OBJET : DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU
 MAIRE - INFORMATION**

 Conseillers en exercice : 27
 Présents : 18
 Excusés : 9
 Pouvoirs : 7
 Votants : 25

SÉANCE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-neuf juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Pierre BRANCATO, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints,
 Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Joëlle BOUHELIER, Christine VAUTRIN, Stéphane GARAVAGNO, Caroline RICORD.

PROCURATIONS : Martine LIPUMA a donné pouvoir à Christian GORACCI,
 Laurence MARGAILLAN a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON,
 Colette ZALMA a donné pouvoir à Lydie CHRETIENNOT
 Joëlle BOUHELIER a donné pouvoir Sylvie DAVILLER

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 15 juin 2020, le Conseil a délégué diverses attributions à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'Assemblée délibérante est donc informée que les décisions suivantes ont été prises en vertu de ces délégations depuis le début de l'année 2025 :

I- MARCHES PUBLICS

OBJET	ATTRIBUTAIRES	DATE DE NOTIFICATION	MONTANT HT DU MARCHÉ
Mise en sécurité de l'accueil de la mairie	ETPE	27/01/2025	16 417,00€
Remplacement du moteur et du coffret de commande de la hotte de la cuisine du Plantier	MOUGINS ELEC	29/01/2025	5 250,00€
Mise en peinture volets école élémentaire	ABEILLE BOIS	06/02/2025	7 600,00€
Gîte – défaut de terre	MOUGINS ELEC	28/02/2025	437,50€
Fuite après compteur alimentation bassin + WC Place Georges Clémenceau	AXIMA	11/03/2025	437,00€
Signalisations horizontales	ALS	25/03/2025	11 637,00€
Mise en conformité tableau électrique Presbytère	MOUGINS ELEC	07/04/2025	1 200,00€
Mobilier Médiathèque	IDM	16/06/2025	146 393,22€

II – CONTRATS ET CONVENTIONS

- Contrat de bail avec Free Mobile pour l'implantation d'une antenne relais
- Convention de servitude relative à l'emplacement d'un équipement ENEDIS dans l'enceinte de la médiathèque.

Il est proposé au Conseil Municipal :

DE PRENDRE ACTE, de l'ensemble des marchés publics, conclus depuis le début de l'année 2025, ainsi que les contrats et conventions passés depuis le Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2024.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu :

PREND ACTE, de l'ensemble des marchés publics, conclus depuis le début de l'année 2025, ainsi que les contrats et conventions passés depuis le Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2024.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le - 1 JUIL. 2025
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le - 1 JUIL. 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.